

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION DU CVL DU 07/11/2022

Présents :

La proviseure : Lydia ADVENIER

Agent Comptable/Gestionnaire : M. Lorquin, absent excusé

Les élus élèves: Simon HELLY Vice-président, Sacha BARBIER, Eléonore FOISSELO, Flavien GUIOT, Emmie DA ROCHA, Lucas BALLU, Hugo VENIAT, Gabrielle LEJEUNE, Madi MANSOIBOU, Quentin PICHON-AMBLARD

Les Personnels :

Agents : Didier RAYMOND, Isabelle NOEL,

Infirmière : Nathalie DUPHELOUX,

Professeurs : Christophe BOM, remplaçant de Marie Laure QUIVIGER, Vincent PRESUMEY

CPE : Martine RABEYROUX, Annabelle FRADET (remplaçante d'Isabelle JONARD)

Aucun parent d'élèves.

Ordre du jour :

1. *Installation du CVL par Mme la Proviseure*
2. *Règlement Intérieur*
3. *Bilan 2021/2022 et projets 2022/2023*

1 Installation du CVL par Mme la Proviseure:

Rappel des missions du CVL en vertu du texte législateur de 1991

2 Règlement Intérieur du CVL:

Rédigé par les élus de 2021 / 2022. Lu par Simon Helly, le vice président du CVL.

Après lecture, la question qui se pose est de savoir si on adopte pour les élections du CVL, le mode de scrutin électronique, généralisé et expérimenté cette année et qui a permis d'atteindre les 75 % de participation.

Quentin Pichon Amblard et Eléonore Foisselon soulèvent les problèmes que peut poser le scrutin électronique :

- Affiches et professions de foi non publiées
- Seul, le titulaire apparaît, ce qui peut prêter à confusion pour l'année suivante si le suppléant remplace le titulaire.

Toutefois tous s'accordent à dire que cette modalité de vote est nettement plus aisée et votent pour à l'unanimité.

Quentin Pichon Amblard soulève également le problème de la composition des commissions.

Pour l'Article II : Emmie Da Rocha devient responsable de la commission assisté de Quentin Pichon-Amblard.

Mme la proviseure félicite les rédacteurs du RI et la qualité de leur réflexion.

Simon Helly demande s'il est possible de l'amender, de faire des modifications. C'est possible à condition qu'il soit à nouveau présenté et validé par la majorité (soit 9 élèves plus la voix du proviseur) en plénière.

Le Règlement Intérieur du CVL adopté à l'unanimité.

2 Bilan des projets de 2021/2022 :

Le CVL s'est réuni trois fois.

Suite à la 1^{ère} réunion de préparation, plusieurs pistes avaient été évoquées et Madame la proviseure avait sollicité les élèves pour un budget participatif afin d'améliorer le cadre du lycée :

Les 4 projets réalisés :

- Mobilier cafétéria intérieur et tables et chaises pour l'extérieur.
- Queues de Billard
- Distributeur protections périodiques gratuites (toilettes, hall, self).
- Casiers pour, en priorité, les demi pensionnaires de seconde.

Autre projet très conséquent :

👉 La cour d'honneur :

Le CVL avait accepté à l'unanimité de piloter le projet de rénovation de la cour d'Honneur et avait proposé un mixage des deux projets présentés par le lycée agricole de Neuvy, en charge du projet sur le plan technique et de sa mise en chantier.



Deux plans, l'un carré, reprenant les grands principes de symétrie des jardins à la française (Le Nôtre), l'autre circulaire et plus contemporain, avaient été soumis à son appréciation.

Dans les deux cas, un espace conservatoire des plantes était prévu.

Le budget, pas encore établi au moment de la présentation des plans, restait aussi un élément déterminant.

Les travaux étaient censés débuter en 2022/2023 et il fallait envisager la réalisation de ce jardin sur deux exercices budgétaires pour en répartir le financement et se mettre en quête de financements extérieurs.

Mme la proviseure signale que le projet n'est pas abandonné mais repoussé pour raisons financières, compte tenu du contexte énergétique qui risque de remettre en cause un certain nombre de projets.

🔗 Modifications du règlement intérieur :

Mme la Proviseure a soumis aux élus un certain nombre de modifications du Règlement Intérieur sur la tolérance à l'égard des téléphones portables et autres appareils connectés et sur Pronote :

→ Dorénavant, les téléphones portables et autres appareils connectés sont interdits dans les espaces pédagogiques et doivent être en mode silencieux dans les autres espaces. Seul, un adulte référent peut autoriser leur utilisation, après demande expresse de l'élève soumise à une argumentation claire et précise.

→ devant le degré d'anxiété que suscite la consultation, parfois addictive, des moyennes sur pronote chez les élèves, moyennes non coefficientées et par conséquent peu représentatives de la réalité au moment de la consultation, il a été décidé qu'elles ne seraient plus affichées.

🔗 Hommage à Samuel Paty :



En octobre, le lycée a organisé une cérémonie de commémoration en l'honneur de Samuel Paty, ancien élève du lycée Banville, décapité le 16 octobre 2020. Les élus du CVL et d'autres élèves ont tenu à lire des textes pour rappeler l'importance de la liberté d'expression et la vigilance à exercer face à la montée en puissance de l'extrémisme, qu'il soit religieux ou politique.

Les élus du CVL avec Mme la Proviseure et la photo de Samuel Paty dans l'agora face à l'assemblée de tous les élèves et des personnels.



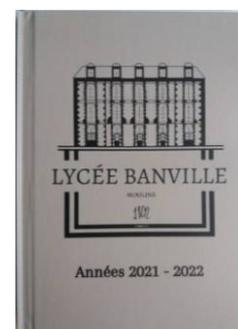
Le ginkgo biloba en juin

Un ginkgo biloba, arbre d'origine japonaise, réputé pour sa longévité et résistance (il peut vivre jusqu'à 1000 ans en atteignant 50 mètres et a survécu à la bombe d'Hiroshima) a été mis en terre dans la petite cour du lycée. La symbolique ici est très forte puisque le choix de cet arbre veut signaler aux visiteurs et aux élèves du lycée Banville que l'espoir doit rester un moteur puissant pour affronter les réalités humaines du moment et le contexte international particulièrement troublé.

Mme la proviseure en profite pour remercier les élus du mandat actuel du CVL pour leur implication dans l'hommage rendu à Samuel Paty qui a eu lieu en octobre 2022 et filmé par France 3.

🔗 le yearbook : action conjointement par la MDL et le CVL

Compte tenu du succès remporté l'an passé par le yearbook, les élus du CVL ont décidé de renouveler l'opération qui a connu aussi un franc succès. Les élèves du club photo ont été très présents sur la création du book à l'aide des photos prises par eux au cours des trois années concernées : le nombre d'actions, compte tenu du contexte sanitaire des deux dernières années, n'est pas représentatif du dynamisme du CVL ou de la MDL : la plupart des manifestations habituellement organisées n'ont pu avoir lieu, le contexte sanitaire l'interdisant. Mais les élèves du club photos, ont su créer, malgré tout, un yearbook qui récapitule bien les trois années consécutives passées au lycée Banville



🔗 Le bal de promo organisé conjointement avec le CVL :

Le bal de promo, organisé pour la première fois au lycée, a été un franc succès avec 260 élèves de terminale, venus conclure leur scolarité le 16 juin 2022, de 19h jusqu'à 1h00. Un buffet était prévu, préparé par l'équipe des cuisines que l'ont peut remercier. Une soirée dansante au self a été animée par un DJ, élève de terminale également au lycée.

Les élus du CVL ont conduit cette action de sa conception jusqu'à sa réalisation et pour une première, cet événement étant particulièrement réussi, ils ont démontré leur capacité à mener des projets d'envergure.



Ambiance assurée !!

Projets 2022/2023

→ Bal de promo

→ Concert avant Noël et un deuxième en cours d'année, pour renouer avec le concert solidaire qui a eu lieu de 2007 jusqu'en 2019 :

Rappel : les fonds de la vie lycéenne pourraient être sollicités pour le concert mais cela suppose que les dates du concert solidaire soient connues rapidement et qu'un projet solidaire lui soit accolé pour obtenir la gratuité de la salle des fêtes de Moulins, de la part de la mairie.

→ Installation d'un distributeur de boissons à la cafétéria.

→ Installation d'un panneau d'affichage électronique, sur les conseils de M. Bourdin, à installer dans le hall d'entrée du bâtiment D : écran fixé avec informations organisées en plusieurs espaces.

Madame la Provisure évoque le projet budgétisé à 2000€ l'an dernier avec l'aide du fonds d'investissements de la Région Auvergne Rhône-Alpes mais qui a été abandonné en raison de l'inflation des prix – entre autres – des énergies.

→ Installation de fontaines dans le lycée : il est rappelé que celle qui se trouve dans l'espace arboré de la cour centrale, est fonctionnelle. L'eau est potable et les élèves peuvent remplir leur gourde.

→ Problème de déperdition d'énergie, surtout au niveau des fenêtres, soulevé par les élus, pour le renouvellement de l'air.

→ Améliorer le passage au self qui pose toujours problème, surtout dans la gestion par les AED qui doivent se mettre d'accord.

→ Création d'un journal lycéen :

- prévoir un comité de rédaction
- Obligation de créer une association type loi 1901 ?
- Voir le CLEMI qui régit les publications lycéennes

Bien se renseigner avant de le créer, prévoir un local et si son fonctionnement s'appuie sur des personnels.

→ Lancement du yearbook

→ Problème du papier toilette ou du savon : Mme la proviseure rappelle qu'il existe une application qui permet de signaler tous les problèmes techniques ou autres aux agents.

→ Gaspillage alimentaire : proposition est faite de donner les déchets à des associations ou autres mais le lycée doit payer pour cela. De plus, la réglementation est très stricte en matière d'hygiène et de la chaîne du froid.

La chaîne où sont déposés les plateaux. Ces denrées peuvent être ensuite récupérées par les autres usagers du self (affiche à réaliser pour mieux le signaler).

→ Remise des diplômes : le jour de l'annonce des résultats ? Impossible parce que pas encore édités et vis-à-vis des élèves qui sont refusés ou qui sont en rattrapage. Christophe propose de le faire lors de la rencontre des Anciens élèves ou la veille des vacances de Toussaint.

→ Appareil des protections périodiques : question de Mme Dupheloux : qui le recharge ?

Madame La proviseure indique que l'an passé c'était des élèves qui le faisaient et venaient de plus chercher le stock auprès de la vie scolaire.

A désigner de référents au niveau du CVL et/ou parmi les membres de la MDL.

Fin de séance à 19h10.

La secrétaire de séance
Martine Rabeyroux CPE